

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 20 juillet 2020

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès – ASRA Abitibi-Témiscamingue 2013 -2019**  
**N/Réf : 20I017CM**

---

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande d'accès qui m'a été transmise le 9 juillet dernier par le Centre de services de L'Assomption relativement à l'obtention des renseignements relatifs aux volumes assurés des produits Agneaux, Bouvillons, Céréales et Canola et Veaux d'embouche de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, pour les années d'assurance 2013 à 2019.

Eu égard à ce qui précède, vous trouverez en annexe les tableaux respectifs pour chacun des produits mentionnés précédemment.

Enfin, je tiens à vous informer qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par la Responsable de l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès  
aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels,

[REDACTED]

Christine Massé

CM/sg

p. j.

**Direction des affaires juridiques**

1400, boul. Guillaume-Couture, 4<sup>e</sup> étage  
Lévis (Québec) G6W 8K7  
Téléphone : (418) 838-5606, poste 6066  
Télécopieur : (418) 834-2238  
Courriel : [christine.masse@fadq.gc.ca](mailto:christine.masse@fadq.gc.ca)